Montpellier le 17 novembre 2014

Le président du SNSPP-PATS-FO/34,
Monsieur Gal Sébastien
A
Monsieur Michel Gaudy,
Président du SDIS34

Objet: demande d'affectation de deux PATS au centre de secours de la Grande-Motte, dont un à titre provisoire.

Monsieur le Président,

Bien que vous connaissiez la situation, nous venons par la présente attirer votre attention sur le centre de secours de la Grande-Motte.
D'une part, 18 ans après la départementalisation, il est consternant de constater que les sapeurs-pompiers de l'Hérault ne sont pas tous logés à la même enseigne. En effet, tous les centres de secours conséquents de notre département bénéficient des services d'un cuisinier. Tous, sauf un! Celui de la Grande-Motte. Nous dénonçons cette inégalité que subissent au quotidien nos collègues.
D'autre part, depuis plusieurs mois déjà, ce centre de secours est dépourvu de technicien de surface. Faisant preuve de professionnalisme, les sapeurs-pompiers Grand-Mottois ont pallié cette carence en effectuant eux-mêmes l'entretien et le nettoyage du casernement. Malgré la bonne volonté du personnel de maintenir dans un état satisfaisant leur centre de secours, il ne saurait se substituer à des emplois de PATS devant être occupés à plein temps.
Cette situation déplorable n'a que trop duré. Nous vous demandons donc d'affecter dans les meilleurs délais un PATS en qualité de cuisinier, à plein temps, à titre définitif, ainsi qu'un PATS en qualité de technicien de surface et ceci à titre provisoire dans l'attente de la reprise du titulaire de ce poste.
Nous sommes persuadés que vous serez sensible à cette sollicitation en répondant favorablement à l'attente des sapeurs-pompiers Grand-Mottois.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le président, mes sincères salutations.

Gal Sébastien